

À retenir cette semaine

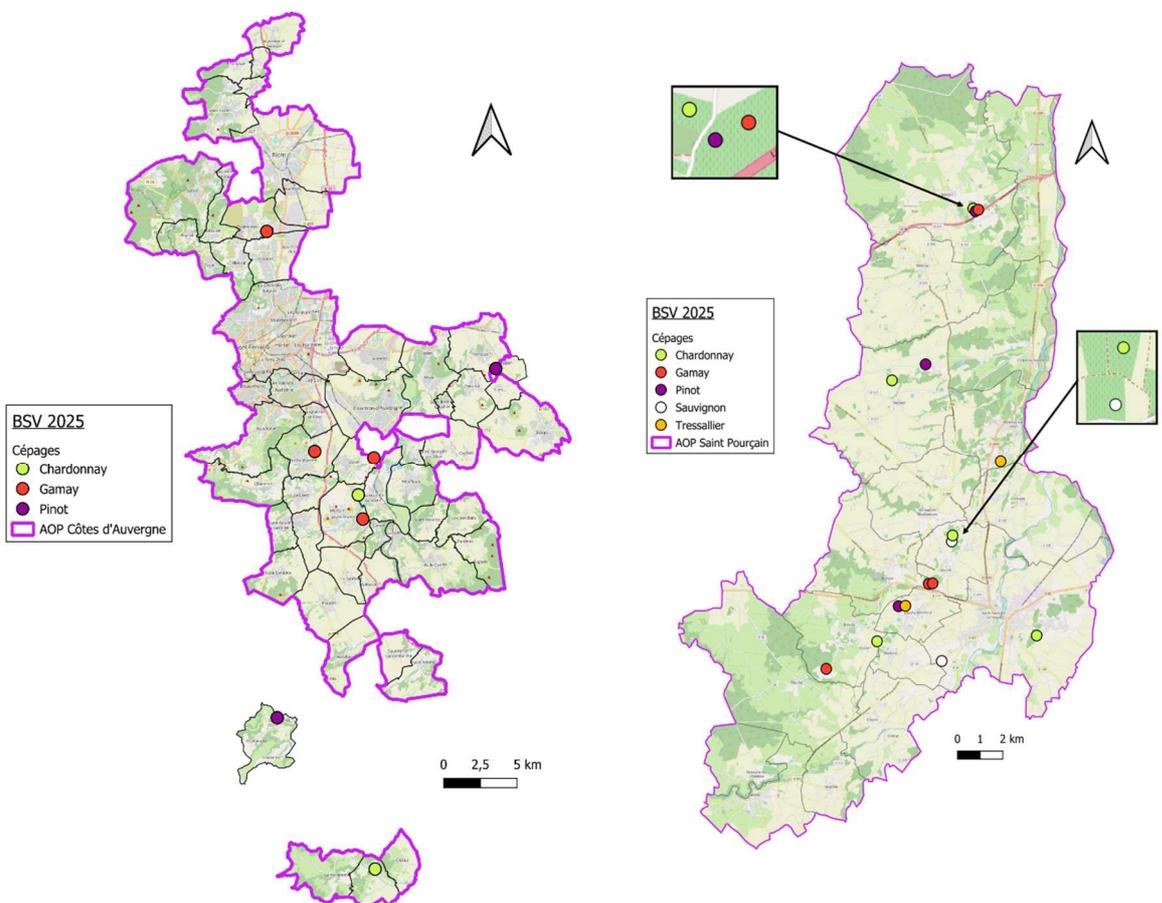
Excoriose : pression variable selon les parcelles.
Mange-bourgeons : présence faible. Quelques rares signalements.
Cochenilles : présence faible. Quelques rares signalements.
Stades phénologiques moyen : débourrement.

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 24 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents. Dont 8 parcelles sont conduites en AB

Données du réseau

21 parcelles renseignées, 15 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 6 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.



Stades phénologiques

Les stades phénologiques observés s'étalent du début gonflement (BBCH01) à la sortie des feuilles (BBCH10). Le stade moyen observé est le débourrement (BBCH07). Il y a une grande variabilité des stades d'une parcelle à l'autre, au sein d'une parcelle, et sur un même cep.



• Note Vers de terre :



Si le rôle des vers de terre dans la fertilité des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la vitalité des cultures peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

Situation sanitaire

Excoriose

Biologie et nuisibilité

Phomopsis Viticola est un champignon impactant principalement les rameaux. On observe une quinzaine de jours après le débourrement des taches de couleur noire qui vont évoluer dès le début de l'été. Ces taches peuvent évoluer vers des nécroses brunâtres en forme de fuseau ou en croûtes noires superficielles ou en lésions étendues, avec des stries perpendiculaires, d'aspect liégeux (faciès tablette de chocolat). *P. viticola* s'attaque également aux feuilles dans des situations d'attaques plus conséquentes. Dans ce cas des taches apparaissent et les feuilles très atteintes tombent.

Au printemps, les organes attaqués émettent des pycnides si l'humidité est suffisante. La dissémination se fait sur des courtes distances (quelques dizaines de centimètres). La maladie reste donc localisée autour de la source d'inoculum. La contamination sur de grandes distances s'effectue avec la diffusion du matériel végétal. Si les spores infectent un organe réceptif et si la durée d'humectation est suffisamment longue, les spores germent et la contamination s'effectuera.

Les infections sont possibles entre 5 et 35 degrés et optimales entre 16 et 23 degrés. Les premiers symptômes apparaissent entre 2 et 4 semaines après les infections.

Le stade de réceptivité de la vigne au champignon s'étend de la sortie des feuilles pour se terminer au stade 2-3 feuilles étalées. Cette maladie est favorisée dans les vignobles où le printemps est pluvieux après le débourrement. Ce champignon se développe d'autant plus que la vigne est vigoureuse.

Estimation du risque



L'excoriose a été observé sur les bois d'un an. Les fréquences d'observation sont faibles à fortes mais l'intensité des symptômes se révèle souvent faible. Le printemps doux et humide de l'année dernière en est certainement la cause. Seules les parcelles les plus précoces entrent dans le stade de réceptivité des jeunes pousses. Les pluies prévues pour la fin de semaine et le début de la semaine prochaine seront favorables à des contaminations.



Mange-bourgeons

Biologie et nuisibilité

Sont regroupés sous cette dénomination plusieurs ravageurs de la famille des lépidoptères. Ce sont des ravageurs secondaires de la vigne. Citons les noctuelles, les boarmies, les chenilles bourruées....

Les chenilles passent l'hiver dans le sol. Les chenilles sont polyphages et sortent à la reprise de la végétation pour s'alimenter. C'est la présence des chenilles au printemps qui occasionnent le plus de dégâts car elles attaquent les bourgeons et les jeunes pousses. Les attaques tardives sont préjudiciables en cas de pullulation de chenilles aux derniers stades larvaires.

La boarmie des bourgeons, *Peribatodes Rhomboidaria*, se déplace en ramenant l'arrière du corps vers l'avant du corps. Les chenilles peuvent mesurer jusqu'à 70 mm de longueur. Elles sont lisses, ternes, de couleur gris-brunâtre, légèrement verdâtres et portent sur chaque côté une ligne ondulée de couleur sombre plus ou moins visibles.

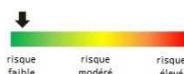
Les noctuelles, *noctuidae*, regroupent de nombreuses espèces. Les chenilles sont glabres et souvent ternes et mesurent 45 mm en fin de croissance. Les chenilles ont une activité nocturne et se rencontrent la journée dans le sol. Les noctuelles peuvent se développer sur de nombreuses plantes présentes dans et autour des parcelles. C'est d'ailleurs sur ces plantes que la ponte est déposée. Lorsque que ces plantes disparaissent, les chenilles migrent vers la vigne et mangent préférentiellement les parties les plus tendres et nouvellement poussées comme les jeunes bourgeons et les jeunes feuilles. Les plus grands dommages sont rencontrés en avril-mai.

Les chenilles bourruées, *Arctiidae*, peuvent occasionner quelques dégâts sur vigne. Les chenilles mesurent environ 55-60 mm et sont reconnaissables à leurs longs poils, très fournis, noirs ou roux. Les adultes sont nocturnes et se rencontrent rarement. Les larves, s'observent en pleine journée. Les chenilles se développent aux dépens de plantes basses. Elles se développent assez tôt (parfois vers fin février) et s'alimentent de jeunes bourgeons ou de jeunes pousses. Ces insectes ne sont abondants que certaines années à hivers doux et plutôt secs dans des zones généralement localisées, et là où la végétation est importante variée et touffue. Cependant, les chenilles bourruées sont de moins en moins communes.

Les conditions climatiques et les caractéristiques de l'environnement de la parcelle influent sur l'intensité de l'attaque des mange-bourgeons. Les hivers froids et humides favorisent la présence des noctuelles tandis que les hivers doux et humides favorisent les chenilles bourruées. Un sol nu est favorable aux dégâts de noctuelles tandis qu'un débourrement lent associée à une végétation importante et touffue favoriseront les dégâts des chenilles bourruées.

Les noctuelles cisailent le bourgeon à la base tandis que les boarmies vident le bourgeon par la pointe.

Estimation du risque



Quelques dégâts de mange-bourgeons ont été constatés sur les parcelles. Cependant les dégâts sont faibles. A la faveur de températures douces à élevées, le débourrement devrait s'effectuer rapidement. Le risque de constater des dégâts dues aux mange-bourgeons en sera réduit.



Cochenilles

Biologie et nuisibilité

Les cochenilles sont des insectes piqueur-suceur, se nourrissant de la sève élaborée de leur plante hôte, provoquant des lésions qui peuvent aboutir à un affaiblissement de la plante en cas de forte densité. Sur vignes, ils ne sont considérés comme des ravageurs secondaires. Cependant, l'émergence des populations et le risque de transmission des virus de l'enroulement de la vigne (GLRav) en font des ravageurs à surveiller.

Neuf espèces sont recensées au vignoble en France, appartenant à trois familles de cochenilles, dont voici les plus importantes :

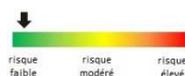
- **Coccidae** comprenant les chenilles à coque et floconneuses.
 - *Parthenolecanium corni* ou lécanine du cornouiller et de la vigne
 - *Parthenolecanium persicae* ou cochenille à coque du pêcher
 - *Pulvinaria Vitis* ou cochenille floconneuse de la vigne
 - *Neopulvinaria innumerabilis* ou cochenille floconneuse de l'érable
- **Pseudococcidae** comprenant les cochenilles farineuses.
 - *Helicococcus bohemicus* ou cochenille bohémienne
 - *Phenacoccus aceris*, ou cochenille farineuse du platane et du pommier
 - *Pseudococcus viburni*, ou cochenille farineuse

Ces cochenilles en piquant la sève élaborée excrètent un miellat sucré qui attire les fourmis qui les protègent. De plus ce miellat favorise le développement de fumagine, un champignon à mycélium noir qui en se développant à la surface des feuilles et des baies nuit à leur qualité. Les fourmis participent à la dissémination des larves de cochenilles. La présence de fourmis sur les ceps est un bon indice d'infestation par les cochenilles.

Les cochenilles sont assez bien régulées naturellement par plusieurs types de prédateurs :

- Les hyménoptères encyrtidae tels que *Ercydnus sipylus*, *Blastotothrix longipennis* ou encore *Anagrus pseudococci*. Le parasitisme est observé a posteriori par le trou de la coque de la cochenille.
- *Coccophagus scutellaris* est un hyménoptère de la famille des Aphelinidae qui parasite les cochenilles pulvinaires au deuxième stade larvaire en y déposant ses œufs.
- Punaises anthocorides
- Coléoptère Anthribidae avec l'espèce *Anthribus nebulosus*, prédateur plus inféodé aux Coccidae
- Chrysopes
- Coccinelles tel que *Cryptolaemus montrouzieri* et *Exochomus quadripustulatus*

Estimation du risque



Les cochenilles ont été observées sur seulement quelques parcelles en très faible quantité. Le risque est faible pour l'instant.



Produits de biocontrôle :

Il existe plusieurs produits alternatifs aux produits phytopharmaceutiques de synthèse. Il s'agit de produits issus d'organismes ou d'extraits naturels avec effet de protection ou de biostimulation des cultures.

Certains produits ont montré leur efficacité pour diminuer la pression des maladies cryptogamiques et les populations de ravageurs de la vigne.

Plusieurs produits de biocontrôle présentent une action fongicide contre le mildiou et l'oïdium : l'huile essentielle d'orange douce, les phosphonates de potassium ou phosphonates de disodium, du soufre pour l'oïdium.... D'autres produits de biocontrôle servent à stimuler les défenses des plantes : les cerevisanes (parois de levures), les COS-OGA (association de chitosan et de pectine), l'extrait de fenugrec pour l'oïdium...

Note de service DGAL/SDSPV/2024-257 du 25 avril 2024

[Liste produits biocontrôle](#)

Certaines essences d'arbre sont connues pour héberger des auxiliaires de la vigne pouvant s'attaquer aux ravageurs de la vigne. [LIEN](#)

Méthodes préventives :



Plusieurs opérations peuvent être mises en place pour diminuer la pression des maladies cryptogamiques :

En premier lieu, la gestion de la vigueur. En effet, une vigueur excessive se traduit par une plus grande sensibilité de la vigne aux maladies cryptogamiques :

Elle se gère dès la plantation avec le choix du cépage, du porte-greffe et du clone.

La vigueur se gère également par la gestion du travail du sol, de la fertilisation et des amendements, et par le raisonnement de l'enherbement.

Pour cela, la connaissance du sol est primordiale dans le choix du matériel végétal et dans l'entretien des sols viticoles.

En second lieu, la pratique des travaux en vert dont l'objectif est d'aérer le microclimat du cep.

L'humidité est un facteur favorable au développement des maladies cryptogamiques et l'objectif sera l'aération du feuillage.

Les opérations en vert représentent toutes les opérations permettant d'aérer le microclimat du cep.

L'ébourgeonnage et l'épamprage peuvent être réalisés dès à présent.

Le palissage et le rognage sont également essentiels pour assurer l'aération du feuillage.

Selon le millésime, un effeuillage pourra également être effectué.

La suppression des entre-cœurs permet également l'aération du feuillage.

Le drainage de parcelles présentant des mouillères est par ailleurs une bonne solution pour prévenir les contaminations de maladies cryptogamiques et notamment le mildiou.

Enfin, il faut rappeler la possibilité, lors de la taille en hiver, de brûler les bois atteints de maladies cryptogamiques. Cette opération permet de diminuer la conservation et la dissémination des spores.

R

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une [note nationale](#) décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

Pour en savoir plus, [EcophytoPic](#) le portail de la protection intégrée.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Josselin PALUSSIÈRE - jpalussiere@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.

